

### Procédure - Caisse de pension de l'association

1. Le membre de l'association envoie le formulaire d'adhésion individuelle rempli, en double exemplaire, à :  
SKR  
Brunngasse 60  
Postfach  
3000 Bern 8
2. L'association signale à la Fondation Abendrot la nouvelle adhésion avec le formulaire d'adhésion individuelle rempli et signé.
3. Abendrot ouvre un compte en ligne pour le membre et lui envoie les données d'accès.
4. L'assuré(e) saisit les données d'entrée (informations personnelles, salaire, etc.) via le portail en ligne.
5. Les modifications de salaire / données BG, les déclarations de maladie, etc. sont traitées directement entre les assurés et la Fondation Abendrot.
6. Les factures trimestrielles sont directement envoyées par la Fondation Abendrot aux assurés ou aux adhérents respectifs.
7. L'association informe la Fondation Abendrot lorsqu'un membre assuré quitte l'association.
8. Lors de la sortie, l'adhésion individuelle entre la Fondation Abendrot et la personne assurée est résiliée.